



2020

# Le Petit Cormoran

Juin à Août 2020



*Chevalier guignette – havre de Portbail  
Photographie Gérard Debout*

## Sommaire du PC N° 237

Pages 3 à 5 : Partager  
Pages 6 à 12 : Connaître  
Pages 13 à 20 : Protéger



## Voire association

### Adhésions

L'adhésion au GONm est due **par année civile** : n'attendez pas pour réadhérer à votre association au titre de 2020. Plusieurs possibilités s'offrent à vous :

- Le prélèvement automatique : contactez le secrétariat 0231435256 ou par mail : [secretariat@gonm.org](mailto:secretariat@gonm.org)

- En ligne en cliquant sur la page d'accueil du site Internet du GONm :

<http://gonm.org/index.php?pages/adhesion>

- En adressant le montant de votre adhésion accompagné du bulletin d'adhésion téléchargeable, en cliquant sur la page d'accueil du site Internet.

Les tarifs 2020 sont :

Adhésion simple normale pour l'année 2020 : 30,00 €

Adhésion membre familial : 10,00 €

Adhésion simple petit budget : 15,00 €

Adhésion de soutien : > 45,00 €

Abonnement à la revue scientifique Le Cormoran : 15 €

### Rappels

Site Internet du GONm : [www.gonm.org](http://www.gonm.org).

Forum du GONm : <http://forum.gonm.org>

Facebook [www.facebook.com/GroupeOrnithologiqueNormand](https://www.facebook.com/GroupeOrnithologiqueNormand).

Le Petit Cormoran est un bulletin de liaison qui paraît tous les trois mois. Il est mis en ligne et est consultable sur notre site :

[www.gonm.org](http://www.gonm.org)

Le prochain Petit Cormoran paraîtra en septembre 2020, les textes devront nous

parvenir avant le 10 août 2020.

Les textes ne doivent pas dépasser une page et doivent renvoyer, si nécessaire, à un document plus complet qui sera mis en ligne sur le site du GONm.

Merci aux auteurs, illustrateurs, correcteurs (Alain Barrier et Claire Debout), metteur en page (Claire Debout) et en ligne (Guillaume Debout) et à la responsable de l'envoi de ce PC (Annie Chêne). Responsable de la publication : Gérard Debout.

Lorsque, par oubli ou non, un texte n'est pas signé, il est évidemment assumé par le directeur de la publication comme c'est toujours le cas dans une publication.

### Contactez le GONm

**Adresse** : GONm 181, rue d'Auge 14000 Caen

**Mail** : [secretariat@gonm.org](mailto:secretariat@gonm.org)

**Tél** : 02 31 43 52 56

### Dons et legs

Le GONm est une association reconnue d'utilité publique : à ce titre, l'association peut recevoir dons et legs. Si vous voulez aller plus loin, contactez Claire Debout au 06 85 66 15 32 ou Eva Potet au 02 31 43 52 56. Les dons au profit des associations ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu de **66 % à 75 %** du montant versé selon les cas, dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Merci de votre aide.



## Assemblée générale

En raison du confinement qui a commencé en mars, il a fallu reprogrammer l'assemblée générale de l'association : elle aura lieu le 26 septembre à 13h30 dans la grande salle au 9 rue Bourg l'Abbé (salle pouvant contenir jusqu'à 120 personnes). Attention :

- le lieu, différent de celui des deux dernières années et qui nous fait revenir à celui précédemment utilisé ;
- la convocation vous sera adressée **par mail** début septembre pour être au plus près de l'actualité.

## Le CA du futur

Le CA actuel déjà rajeuni ces dernières années devra l'être encore plus à l'avenir : en effet, un certain nombre d'administrateurs actuels ont fait part de leur décision de ne pas renouveler leurs mandats aux élections de mars 2021 ... dans un an donc. Au moins cinq postes devront être assumés par de nouveaux adhérents, (bien) plus jeunes si possible.

D'ores et déjà, tout est fait pour qu'un passage en douceur ait lieu avec les jeunes administrateurs actuels, mais il faudra aller plus loin. En 2021, le nouveau CA devra être constitué pour au moins sa moitié de nouveaux administrateurs par rapport au CA de 2017-2019. Les adhérents motivés, conscients de l'importance du rôle du GONm, conscients aussi de l'importance de la structure administrative (une association) peuvent se renseigner auprès des membres actuels du CA sur les tâches à

mener ; ils peuvent s'ils le souhaitent participer au bureau (réunions mensuelles par Internet) ou aux CA. N'hésitez pas à nous contacter. Gérard Debout

## Annulation du week-end de l'oiseau migrateur

Le week-end de l'oiseau migrateur qui devait avoir lieu à Carolles comme chaque année depuis 2002 lors du dernier week-end de septembre n'aura pas lieu pour deux raisons : la difficulté d'en assurer l'organisation compte tenu des restrictions sanitaires qui auront peut-être encore cours fin septembre et la nécessité de trouver un créneau pour organiser l'AG. Ce n'est qu'un report et nous vous donnons rendez-vous pour l'édition de fin septembre 2021.

## GONm et COVID19

Pendant le confinement, la vie du GONm a pu se poursuivre et nous vous en avons informé deux fois, par un article publié le 17/04/2020 (<http://www.gonm.org/index.php?post/428>) puis un second publié 07/05/2020 (<http://www.gonm.org/index.php?post/432>). Les voici ci-dessous :

## Que devient le GONm pendant le confinement ? bref bilan au bout d'un mois.

Le confinement s'est abattu sur le GONm comme sur chacun de nous, au printemps alors que le soleil brille et que **la saison de reproduction est bien entamée.**

Outre le désagrément personnel que nous subissons, l'impossibilité de sortir dans la nature qui empêche nos adhérents bénévoles d'effectuer les observations habituelles va rompre



plusieurs longues séries de suivis, ce qui sera **scientifiquement fort dommageable** pour la connaissance de la biodiversité !

Certes, **on peut toujours observer les oiseaux de son domicile, ou dans un rayon d'1 km autour de chez soi**, pendant une heure mais nous sommes loin du compte.

Ceci étant dit, **l'activité bénévole** de certains membres se poursuit sur le plan administratif : confinés devant notre ordinateur, nous poursuivons notre action d'administration de notre association, le GONm : signatures de conventions, de commandes d'études, de rédaction d'études, d'exploitation des données... Mais aussi signatures de contrats de travail pour le printemps !

En effet, **l'activité salariée** se poursuit : après quelques heures de battement (mais pas d'abattement !), j'ai signé un document expliquant que les recherches sur le terrain ne pouvaient pas être menées en télétravail et, avec l'accord du bureau et des salariés concernés, ceux d'entre eux qui font du terrain ont pu, dès les premiers jours, y aller faire l'essentiel des études prévues (en dehors du littoral).

Il aura fallu quelques jours de délai pour avoir le droit d'**aller en mer** et encore plus pour avoir le droit d'**aller sur le DPM** : autorisation obtenue d'abord dans le Calvados, puis dans la Manche et pas encore (mais il semble que ce soit imminent au moment où j'écris ces lignes, le 17 avril 2020) pour la Seine-Maritime.

Au total, avec du télétravail, un peu de chômage partiel et malgré des absences plus ou moins longues pour garder des enfants en bas âge, notre activité salariée depuis 1 mois n'aura pas été énormément affectée : **je tiens à remercier très chaleureusement ici les salariés qui se sont démenés pour que nous obtenions les autorisations nécessaires au maintien de cette activité vitale.**

Pour nous, pauvres adhérents bénévoles, nous nous contenterons de **ce qui apparaît sur le forum**. Nous pouvons aussi **lire**, par exemple **le Traité de l'origine des macreuses sur ce site** ... et nous patientons.

**L'Assemblée Générale**, annulée, est reportée à une date ultérieure inconnue mais qui pourrait avoir lieu à l'automne ? Nous n'en savons rien, bien qu'ornithologues, nous n'utilisons pas les oiseaux pour la divination : l'auspice qui consiste

à regarder le vol des oiseaux pour deviner l'avenir n'est pas encore dans nos cordes !

On entend parler d'**un nouveau monde**, après la pandémie, et **qui s'occuperait mieux de la nature et la respecterait plus** : faut-il y croire ? Nous pourrions en tous cas y contribuer en mettant chacun d'entre nous la main à la pâte et en n'attendant pas que cela vienne d'ailleurs !

Je vous souhaite de la patience et du courage. Je vous souhaite de réfléchir et d'envisager les façons de vous engager pour agir, mieux connaître et mieux protéger les oiseaux sauvages de Normandie après le déconfinement ! Je vous souhaite enfin une bonne santé.

### Un bref nouveau bilan au bout de deux mois

Malgré le confinement, le GONm poursuit une bonne part de ses activités grâce à des bénévoles confinés et grâce aux salariés, en particulier ceux qui ont eu la possibilité administrative d'aller sur le terrain. Même si certains suivis à long terme risquent de connaître une coupure fort dommageable, **les études se poursuivent presque toutes**, en particulier sur les réserves. Vous pouvez suivre, sur le forum du GONm, le **fil de discussion consacré aux réserves** : vous pourrez ainsi faire, quelques secondes, « comme si vous y étiez » : <http://forum.gonm.org/viewtopic.php?f=12&t=644>. Vous y découvrirez de belles photos et de belles observations !

Le confinement a permis à certains oiseaux de se reproduire en paix, ce qui pour eux est une nouveauté : à la réserve GONm de Chausey, les grands cormorans sont très peu farouches mais les effectifs sont malgré tout plutôt en baisse : les problèmes de fond de la qualité de l'environnement (stocks de nourriture en particulier) demeurent.

Pire, certains se croyant désormais seuls dans la nature en profitent misérablement : à Chausey, un goéland argenté a été tué au fusil par une personne non identifiée mais qui ne peut être qu'un pêcheur ou un conchyliculteur puisque ce sont les seuls qui sont en mer en ce moment (le GONm porte d'ailleurs plainte). A la réserve GONm de la Grande Noé, d'autres en profitent pour venir déverser des amas de déchets (pneus, canapés, etc.) !



Toujours confinés devant notre ordinateur, nous poursuivons et nous avons même engagé quatre nouveaux salariés, comme à chaque printemps, pour nous permettre de réaliser les **études** commandées : points d'écoute dans l'estuaire de la Seine, râle des genêts, goélands de Cherbourg, oiseaux des plages, plan de gestion de la RNR des marais de la Taute. Nous poursuivons la rédaction d'études et de bilans et, surtout, **nous avons achevé la collecte des données de l'atlas** : 195 espèces nicheuses et 235 espèces hivernantes ; pour le semi-quantitatif, 96 % des points d'écoute couverts en période de reproduction et 98 % des transects en hiver. C'est donc un grand succès qui se traduit par un fichier final de plus de 119 000 données en hiver et de plus de 195 000 données pour la reproduction (données reçues, validées et doublons éliminés), ce qui représente pour le secrétaire bénévole de l'association (Bruno Chevalier) plus de 800 heures de travail ! Ce sont ces **315 000 données** qui nous permettront de construire les cartes à venir.

Le nouveau monde annoncé n'est toujours pas là : nous ne sommes pas sortis de l'auberge et la bureaucratie pèse toujours autant sur la vie de tous les jours. Qu'on en juge par ces deux exemples :

Pour que la Région nous verse un financement qu'elle nous doit depuis deux ans, il lui faut une copie recto-verso de ma carte d'identité : imaginez la tête de votre boulanger lorsque vous lui direz que vous ne lui paierez votre baguette de pain que s'il vous montre une copie recto-verso de sa carte d'identité ;

Pour que l'OFB nous paie une étude faite et rendue, il faut les comptes de 2019, évidemment non encore validés puisque l'AG n'a pas eu lieu : là encore, imaginez la tête de votre boucher lorsque vous lui direz que vous ne lui paierez votre tranche de jambon blanc que s'il vous présente son bilan comptable de l'année précédente.

Comme vous le savez, **l'Assemblée générale** a été annulée et reportée à une date ultérieure : elle pourrait se dérouler à Caen le samedi 26 septembre à Caen (mais rien n'est encore fixé) en lieu et place du week-end de la Saint-Michel à Carolles qui est annulé.

Soyez toujours patients et prudents.

### Où en est-on début juin 2020 ?

Les deux enquêtes du printemps (oiseaux marins nicheurs et colonies de hérons) ont sans doute pâti de ce confinement : nous le saurons dans quelque temps avec le retour des données ; les enquêtes au long cours comme Tendances vont sans doute souffrir d'un manque de parcours (ceux non faits à la session 15 avril – 15 mai). Mais le GONm a pu poursuivre une bonne part de ses activités dans un monde qui ne change pas tant que cela : le département de la Manche refuse de subventionner l'édition de l'atlas et celle de nouveaux posters car cela ne correspond ni aux orientations du département en termes d'éducation à l'environnement, ni à ses critères d'aide aux associations naturalistes. Pour ce qui est de « l'éducation au développement durable », si ni l'atlas, ni les posters ne correspondent à ces orientations : celles-ci doivent être extrêmement pointues et nous nous demandons bien ce qu'elles peuvent être. Pour ce qui est du « soutien aux associations naturalistes », comme on ne peut pas nier que le GONm soit une association d'une part et soit naturaliste d'autre part, il doit y avoir un autre critère non explicité. Les adhérents de la Manche, qui sont aussi électeurs, apprécieront cette position très surprenante du département et qui est très en deçà de ce que faisait la Manche auparavant (c'était alors le département qui était le plus en soutien du GONm par rapport aux autres départements normands).

Gérard Debout



## Plus d'oiseaux pendant le confinement ?

Beaucoup ont dit que, pendant le confinement, ils avaient observé plus d'oiseaux autour d'eux : est-ce possible ?

Certes, le calme des milieux a permis à certains oiseaux de s'installer dans des sites où jusqu'ici ils n'arrivaient pas à nicher les années précédentes ; faute de calme, ils étaient là mais ne nichaient pas.

Ainsi, le grand corbeau s'est réinstallé à Carolles alors qu'il en était empêché depuis de nombreuses années ; le faucon pèlerin a niché pour la première fois à Carteret alors que les milliers de personnes fréquentant habituellement le sentier des douaniers étaient absentes en mars-avril, ces oiseaux n'attendaient que cela. En fait, ils étaient là mais ne pouvaient pas nicher. Y a-t'il plus d'oiseaux : est-ce possible ?

C'est, en fait, peu probable car le nombre des oiseaux qui ont pu nicher ce printemps ne dépendait pas de la tranquillité des milieux en mars et avril 2020. Comme nous le montre l'ornithologie, le nombre des nicheurs dépend du nombre des nicheurs de l'année précédente, de la productivité cette année-là et de la survie hivernale. Le nombre des nicheurs de ce printemps était donc fixé avant que ne commence le confinement. Pourquoi donc ce sentiment d'une augmentation du nombre d'oiseaux nicheurs ? Peut-être est-ce dû au silence inhabituel qui a régné à cette époque ? aussi à l'inoccupation de beaucoup de personnes qui ont été plus attentives à ce qui se passait autour d'elles ? Peut-être est-ce

dû à la quiétude des milieux qui a rendu les oiseaux moins farouches ? Nos enquêtes au long cours permettront peut-être de confirmer ces hypothèses.

Pour le moment, les recensements qui ont pu être effectués ce printemps montrent que beaucoup d'espèces ne se portent pas mieux, les oiseaux marins en particulier.

Les grands cormorans sont en baisse sur toutes les colonies littorales de Chausey, Saint-Marcouf, du pays de Caux et la productivité est particulièrement faible ... ce qui montre que le milieu marin se porte toujours aussi mal. Ce n'est pas le confinement qui a retiré les plastiques de la mer, qui a permis aux stocks de poissons de se reconstituer ni aux polluants chimiques de disparaître des eaux.

L'empressement à trouver qu'il y avait plus d'oiseaux ce printemps semble être curieux : peut-être veut-on se rassurer ? La résilience est à la mode mais la nature ne se reconstruit pas si vite que cela : il faudra beaucoup plus que deux mois de calme imposé par un virus pour que la nature se reconstitue. Surtout si le déconfinement anéantit ou presque les avancées des deux mois précédents : qu'on songe aux nids dérangés après le retour des promeneurs dans les parcs, à la reprise des activités sportives fort dérangeantes pour la nature parfois. Ainsi, dans la boucle de Poses les véliplanchistes sont revenus sur le Lac des Deux Amants le week-end de la Pentecôte dans des conditions telles d'irresponsabilité que l'autorisation préfectorale a été suspendue.

En effet, « trompée » par le calme dû au confinement, une colonie de mouette mélanocéphale s'est installée sur le lac des 2 amants (environ 400 nids) au lieu de s'installer comme chaque année sur la réserve GONm de la Grande Noé. Le dérangement a réduit des trois-quarts environ le nombre des nicheurs.

Le GONm est intervenu pour qu'une zone de tranquillité soit créée aux abords de la colonie.

Gérard Debout

### L'étourneau et la prairie, un lien peu banal

Mi-mai, les familles de jeunes étourneaux quittent le nid, souvent bruyamment vu leur appétit, poursuivant les adultes qui continuent à les nourrir quelque temps. Et avant ? Le régime alimentaire des poussins a été longuement étudié par un chercheur hollandais, Tinbergen, depuis les années 1980. Une proie en particulier joue un rôle majeur, la larve de la tipule, ce moustique inoffensif à longues pattes. On peut en trouver 50, parfois 70 au m<sup>2</sup> dans le sol de certaines prairies. Elles ont un impact non négligeable en coupant les racines de l'herbe dont elles se nourrissent. Les étourneaux nourriciers reviennent jusqu'à 300 fois au nid par jour. Il faut dire que les poussins passent de 7 à 70 g en trois semaines ! La larve de moustique, gros boudin grisâtre, est une bombe calorique, facile à trouver, d'autant que les étourneaux apprennent vite et mémorisent avec précision les « bons coins », revenant systématiquement, même de loin, vers ces terrains de chasse plus riches. Paradoxalement, les étourneaux doivent aussi chercher une autre catégorie de proies, des chenilles, souvent de noctuelles, dans la végétation de la prairie. Ces proies sont beaucoup plus difficiles à trouver, leur capture

demandant plus de temps. Mais si les jeunes au nid ne reçoivent que des larves de tipule, leur développement est affecté. Par exemple, la pellicule qui entoure les excréments devient molle et les parents ne peuvent plus les emporter hors du nid. Celui-ci devient un borbier, les jeunes dépérissant dans un mélange tel qu'un manchon de crottes et de foie se forme autour de leurs pattes. Les chenilles apportent à la ration alimentaire d'autres nutriments indispensables à la croissance des poussins, insatiables : entre le 9<sup>e</sup> et le 16<sup>e</sup> jour, la nichée consomme jusqu'à 280 g de proies fraîches par jour. L'étourneau, ce mal-aimé des agriculteurs en hiver (il est vrai que ces troupes d'hivernants ne sont pas « nos » nicheurs actuels) est un acteur incontournable de la vie du sol de la prairie.

Jean Collette

*Apport d'une chenille de noctuelle au nid de l'étourneau sansonnet (Photographie Pierre Champeau)*



## L'atlas des oiseaux de Normandie : 2016-2019



*Harle huppé à Chausey (Aquarelle Guillaume Debout)*

### Atlas 2016-2019 : appel aux photographes

L'atlas des oiseaux 2016-2019 hivernants et nicheurs de Normandie est entré dans sa phase de réalisation. Les rédacteurs sont au travail pour rédiger les articles concernant tous les oiseaux normands.

Chaque espèce sera illustrée de photographies. Aussi, le GONm appelle-t-il les photographes à communiquer des images dès maintenant.

Pour éviter un afflux trop important, un protocole de recueil des images a été mis en place. Les photos recherchées ont été classées en 3 lots. Le lot 1 comporte des oiseaux rarement ou difficilement photographiés, le lot 3 des photos d'espèces courantes ou faciles à photographier.

La collecte pour le lot 1 débutera le 1<sup>er</sup> juin 2020, celle pour le lot 2, le 1<sup>er</sup> juillet 2020 et celle pour le lot 3, le 1<sup>er</sup> août 2020.

La liste des espèces classées par lot sera fournie sur demande par courriel à **Pascal Bernardin** [pbmb1@yahoo.fr](mailto:pbmb1@yahoo.fr), **Loan Delpit** [ldelpit@laposte.net](mailto:ldelpit@laposte.net), **Philippe Gachet** [ph.gachet50@orange.fr](mailto:ph.gachet50@orange.fr), **Nicolas Klatka** [nicoklatka@hotmail.fr](mailto:nicoklatka@hotmail.fr).

L'ouvrage d'environ 450 pages sera édité par OREP au début de l'année 2022.

Bruno Chevalier & Gérard Debout

Chaque image devra comporter les informations suivantes : nom de l'espèce, caractère hivernant (H) ou nicheur (N) ou les 2 (HN), commune de prise de vue, nom du photographe et date de prise de vue.

**Exemple : Huppe fasciée N Rouen F. Loiseau\_12052020.**

Les images devront faire au moins 1 Mo, 1600 pixels en format 300 DPI. Nous demandons des images de qualité, nettes et bien exposées qui permettent une identification aisée de l'oiseau. Un oiseau hivernant sera photographié en plumage intermédiaire (pas en plumage nuptial). De même les espèces nicheuses devront apparaître en plumage nuptial. Par ailleurs, les prises de vue doivent avoir été réalisées en Normandie. L'adresse mail suivante [photos.atlas.gonm@gmail.com](mailto:photos.atlas.gonm@gmail.com) servira à l'envoi des photos. Ce sera la seule adresse à utiliser. L'échéance est fixée au 31 août 2020 et pourra être prolongée si certaines photos devaient à manquer. Le GONm remercie à l'avance tous les participants qui permettront, par leur contribution, la réalisation d'un bel objet riche d'informations scientifiques mais aussi agréable à lire et à regarder.

Le groupe photo pour l'atlas  
Pascal Bernardin, Loan Delpit, Philippe  
Gachet, Nicolas Klatka.



## Bilans

### Observatoire des espèces patrimoniales

#### *Réseau grand corbeau : bilan de la saison de reproduction 2019 en Normandie*

2019 est la quinzième année de l'enquête au long cours initiée en 2005, plus communément connue sous l'appellation "Réseau Grand Corbeau", qui repose sur la participation annuelle d'une vingtaine d'observateurs.

Le bilan provisoire de la saison 2019 est remarquable et confirme une nouvelle fois la dynamique positive des dernières années avec 23 couples cantonnés, un record, qu'il faut considérer comme un minimum puisque les observations suggèrent fortement que des sites restent non découverts.

Au moins 20 couples sont qualifiés de nicheurs, dont 15 connaissent un succès (3 cas indéterminés) et donnent un maximum de 44 jeunes à l'envol (maximum de 5 jeunes pour un nid). La production est de 2,58 jeunes par couple (17 couples bien suivis).

La population se concentre dans le Cotentin, excepté un couple confirmé plus au sud dans la vallée de la Vire et deux couples sur le littoral du Bessin, les seuls connus dans le Calvados où l'espèce s'implante durablement après en avoir disparu au début des années 2000.

La répartition de la population par type de site continue d'évoluer, l'effectif en falaise intérieure (carrière active ou ancienne pour l'essentiel) augmentant encore (52,2 % du total) : ainsi même si l'effectif est stable sur

les falaises littorales, la part relative de cette catégorie diminue logiquement (39,1 %). Il faut cependant relativiser cette distinction car des sites dits intérieurs sont très proches du littoral. Deux couples sont aussi bien cantonnés (dont un considéré nicheur) sur des sites arboricoles, dans le bocage et le marais (8,7 %).

50 % des sites en falaise intérieure, soit 6 sites en carrière en activité ou ancienne, sont classés en refuge du GONm par convention avec les exploitants : 3 de ces sites ont produit 11 jeunes à l'envol.

En raison de l'épidémie de Coronavirus et du confinement associé, l'année 2020 aura été marquée par l'impossibilité de suivre précisément l'effectif nicheur du grand corbeau, l'espèce étant un nicheur précoce et l'envol des jeunes ayant généralement lieu courant mai.

La synthèse en cours intégrera donc les résultats jusqu'en 2019, dernière année de l'atlas des oiseaux nicheurs.

A l'avenir, étant donné la progression de l'effectif nicheur et du nombre d'oiseaux immatures, des décomptes concertés des dortoirs en période internuptiale seront organisés afin de mieux cerner le statut de l'espèce durant cette période de l'année : des regroupements de plus de 20 individus ont été signalés dans au moins deux zones boisées.

Un très grand merci aux observateurs du réseau, ainsi qu'aux carriers des sociétés Leroux-Philippe et Neveux dans le cadre des conventions « refuge » du GONm.

Régis Purene  
[purenne.regis@neuf.fr](mailto:purenne.regis@neuf.fr)



## Lire et découvrir

### Commentaire du "Traité de l'origine des Macreuses"

Le 21 mars, nous avons publié sur le site (<http://www.gonm.org/idx.php?post/427>) une étude qui a intéressé plusieurs d'entre vous selon les retours faits. En ces temps de lecture et d'observation confinées, le traité des macreuses de Graindorge nous ramène quelques siècles en arrière : un caennais prend la plume pour démontrer que la génération spontanée des macreuses n'est pas possible ! Il fait le tour des connaissances de son temps, de ses propres observations dans le Calvados pour établir que les macreuses naissent d'œufs pondus par des macreuses et pas de la putréfaction du bois ou d'autres hypothèses nées de l'imagination fertile de certains. Le document vous présente ce texte historique, précédé d'un commentaire qui vous permettra de mieux le découvrir et de le comprendre. Bonne lecture !

Gérard Debout

### Martinets : petites réflexions intimes ou la copulation chez les oiseaux

Pour nous, pauvres bipèdes rampants et non-volants, la sexualité du martinet est intrigante. En effet, on peut se demander comment procède, pour la copulation, cet oiseau qui est à la fois un virtuose inégalé du milieu aérien dans lequel il se nourrit exclusivement mais aussi un handicapé au sol car incapable de se tenir debout tellement ses pattes sont courtes, alors qu'il choisit des anfractuosités rocheuses, bien terrestres, dans lesquelles il rampe pour nicher. Concernant le martinet noir, Géroudet (1961) écrit : « L'accouplement a lieu au nid ; parfois aussi en l'air, quand deux oiseaux rejoignent leur trajectoire et s'unissent pendant quelques secondes en court vol plané ». La femelle fait vibrer ses ailes horizontalement en plané, le mâle frémit des ailes à son tour, posé sur son dos pour

copuler, tous deux glissent ensemble pendant quelques secondes. Aussi, rebondissant sur les observations parues sur « Cormoclic » : de Sylvain Flochel du 3 mai, sur cet « X formé de quatre ailes qui vibrent et ça dure 3 secondes !! » qui était « un accouplement de martinets noirs »,  
 - de Jacques Rivière « qui a déjà vu des accouplements de martinets en plein vol »,  
 - d'Éric Robbe qui a vu « il y a une dizaine d'années, aux Pieux ? vers 9h15, par temps calme, en vol lent à 20 m du sol, un martinet en plané, ailes légèrement relevées « en berceau » sur lequel un autre individu (mâle ?), s'est posé ailes hautes. Mouvement très doux, quelques secondes en chute lente. Puis les deux oiseaux se sont séparés en se suivant à 10 à 15 m du sol », j'ai été amené, après le rappel de physiologie-mécanique sexuelle ci-dessous, à vous livrer quelques réflexions. Rappel de physiologie sexuelle chez les oiseaux : 5 étapes dans l'accouplement :  
 1°) chevauchement du mâle sur le dos de la femelle. Ce geste est bien visible (cliché 1 chez le goéland argenté). Il est souvent désigné, par erreur, « copulation » ;  
 2°) accroupissement du mâle sur le dos de la femelle avec tenue en équilibre du mâle par battement des ailes (cliché 2) ;  
 3°) contact de l'orifice cloacal mâle avec l'orifice cloacal femelle, sachant que, sauf chez certains anatidés et les autruches, il n'y a pas de pénis, donc pas d'introduction. Cette phase se produit si :  
 a) le mâle bascule son orifice cloacal, sa queue, vers le bas et l'avant,  
 b) la femelle tourne sa queue vers le haut et sur le côté (à sa droite ou à sa gauche selon ses dispositions ou des instructions masculines !) (cliché 3 où la queue de la femelle est portée en haut et à gauche), sachant que le contact inter cloacal ne peut pas s'effectuer entre les rectrices femelles.



c) la femelle propulse son orifice cloacal vers l'arrière et en relâche le sphincter, quitte à l'entrouvrir,

d) le mâle oriente sa queue du côté mis à sa disposition par sa partenaire et « trouve » par le bas, le contact avec l'orifice cloacal de la femelle (cliché 4) ;

4°) éjaculation in situ, c'est-à-dire propulsion du sperme par le mâle dans la cavité cloacale de la femelle. Cette propulsion se produit à la faveur d'une évagination des méats des canaux déférents. Le sperme libéré est collecté par le cloaque de la femelle, voire par l'extrémité distale de l'oviducte de la femelle qui protrudait à l'occasion. La fécondation est alors effective.

5°) éloignement du mâle suite à son écartement du dos de sa partenaire. L'accouplement est terminé avec succès. Ouf ! Que de travail, d'exercices de tenue en équilibre, de précisions, et d'aléas. Mais ça marche !

Devenir du sperme et fertilisation :  
 Pour la suite, les cellules « nobles » du sperme, les spermatozoïdes, vont pénétrer activement dans l'orifice distal de l'oviducte (il n'a qu'un oviducte chez la plupart des oiseaux), s'ils n'y sont pas déjà. Ils vont remonter cet oviducte jusqu'à son extrémité proximale appelée infundibulum. Ils vont s'y « installer », « attendre » la libération, un par un, des ovocytes par l'ovaire (il n'a qu'un ovaire chez la plupart des oiseaux) et fertiliser ces ovocytes. Ces ovocytes libérés sont alors des « jaunes d'œuf » de composition, taille, couleur etc... identiques à celles que l'on trouve dans le jaune de l'œuf pondu sorti du cloaque de la femelle.

L'ovocyte pénétré par un spermatozoïde devient rapidement un ovule puis un « œuf » (première cellule d'un organisme en puissance) (ne pas confondre avec l'œuf qui est déposé dans le nid). Puis cet œuf entame sa division cellulaire formant

un embryon. Sans attendre, l'œuf descend dans l'oviducte. Il y recevra diverses sécrétions qui se disposeront en couches successives tels : la membrane vitelline, l'albumen (ou blanc d'œuf), les deux membranes dites membranes coquillères, la coquille calcaire, les pigments et la cuticule. Il sera évacué par l'orifice cloacal 24 à 48 heures après sa fertilisation. Cette évacuation s'appelle oviposition ou ponte. Mais tout ça c'est une autre affaire.

Revenons à nos martinets :  
 Sachant que chevauchement ne signifie pas copulation et considérant la complexité et les gestes que nécessitent cette copulation, je me permets de douter que le chevauchement en vol puisse s'enchaîner avec succès vers la fécondation, fusse ce vol effectué par les virtuoses du milieu aérien que sont les Martinets ! et pourquoi des mâles ne s'agresseraient-ils pas de cette façon, sachant que la différenciation sexuelle pour un observateur est impossible ? En ce qui concerne un accouplement effectué lors d'un rapprochement ventre à ventre (oiseaux verticaux ou sur le côté ou dessus-dessous, accrochés par leurs pattes ?), cette technique « en missionnaire », telle que rapportée par Jacques Rivière selon Sylvain Flochel (photo à l'appui), n'est pas, à ma connaissance, décrite chez les oiseaux. Il pourrait alors s'agir d'un jeu ou d'une joute sans caractère copulatoire. Bien qu'il soit difficile d'imaginer que les martinets s'accouplent comme les goélands en raison de la brièveté des pattes de la femelle, empêchant probablement toute rotation de la queue du partenaire placé dessus, la copulation se réalise et ça marche, car tous les ans il y a des jeunes Martinets ! L'intimité et la chaleur d'un nid me semblent donc plus propices à une véritable copulation, même pour nos cascadeurs aériens !

Jacques Alamargot



*Cliché 1 : chevauchement du mâle*



*Cliché 2 : accroupissement du mâle sur le dos de la femelle*



*Cliché 3 : positionnement des queues*



*Cliché 4 : contact des orifices cloacaux*  
*Photographies Jacques Alamargot*



*Photographies Alain Chartier*

#### **NDLR**

Comme l'indique Jacques, les observations en l'air ne correspondent pas forcément à un accouplement, mais contrairement à ce qu'il dit les accouplements en vol ont bien lieu comme le décrit David Lack dans son livre « Swifts in a Tower », 1956. Lack indique même l'existence de telles copulations aériennes chez d'autres espèces de martinets. A titre de curiosité, l'accouplement « en missionnaire » a été

observé chez le martinet à gorge blanche (espèce américaine).

L'hypothèse d'une agression entre mâles en vol n'est pas non plus décrite.

Pour illustrer le propos, voici des photos prises ce printemps sur la réserve des marais de la Taute : accouplement de bergeronnettes flavéoles. On peut remarquer la position des queues des deux partenaires (voir le Fil des réserves sur le forum).



## Éoliennes en mer

Voici la contribution adressée le 15 mars 2020 à la Commission du Débat public Éolmernormandie concernant les futurs projets éoliens en Manche. Cette contribution du GONM a été mise en ligne sur le site de la Commission.

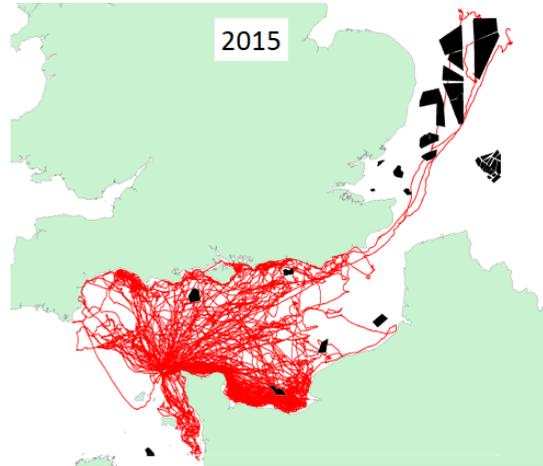
« Madame, Monsieur,

L'objet de la consultation est de définir la ou les zones susceptibles d'accueillir un ou des nouveaux champs éoliens en mer de la Manche. Le problème est relativement faussé car les secteurs disponibles étant relativement peu nombreux, choisir revient en fait à hiérarchiser et donc à définir l'ordre des futures implantations, s'il y en a plusieurs : ce qui fait que le choix n'a pas de pertinence sur le long terme.

S'il n'y a qu'une implantation : notre avis devient alors plus pertinent.

Évidemment, sur le plan de la biodiversité et, plus spécialement, sur le plan de la sauvegarde de l'avifaune, pour choisir il faudrait avoir des éléments : or, les zones pressenties sont à une distance telle du rivage que les données n'existent pratiquement pas et ce ne sont pas les rares sorties en avion déjà faites (SAMM) ou à venir qui peuvent donner une image acceptable de la réalité des stationnements et des passages des oiseaux dans ces secteurs. Il faudrait non seulement des sorties en avion, mais aussi en bateau, sur plusieurs cycles annuels et couvrant toutes les saisons. Il eut fallu en outre que l'inventaire ornithologique soit établi avant la consultation afin d'éclairer utilement les avis.

Quel est le contexte ? Quelles informations directes ou plutôt indirectes sont à prendre en compte ?



1- Il va y avoir à brève échéance trois champs éoliens en Normandie : Le Tréport, Fécamp et Courseulles, chacun étant situé à moins de 20 km du littoral. Ces trois champs éoliens se trouvent dans la zone d'alimentation des oiseaux marins nicheurs des colonies cauchoises, des colonies du Bessin, de Saint-Marcouf et même des îles anglo-normandes, comme le montre la carte ci-contre où sont représentés les déplacements alimentaires des fous de Bassan nicheurs à Aurigny en 2015.

Ces trois champs éoliens recoupent perpendiculairement le flux migratoire des oiseaux qui suivent le littoral plus ou moins près (entre quelques centaines de mètres et quelques kilomètres du littoral) comme les sternes, les bernaches, etc. Il découle de cette observation que la prise en compte de la préservation des oiseaux doit nous conduire à ne pas ajouter un nouvel obstacle à ces groupes d'oiseaux migrateurs littoraux ou sublittoraux et que le prochain



champ éolien doit être reporté le plus possible au large. Par ailleurs, ces flux migratoires ayant tendance à se concentrer au large des caps, ce nouveau champ éolien ne doit pas être mis au large de la Pointe de Barfleur, haut-lieu de passage de la migration et des déplacements alimentaires (comme les fous d'Aurigny par exemple).

2- il existe aussi un axe migratoire nord-sud qui relie directement le sud de l'Angleterre au nord du Cotentin qui doit nous conduire à ne pas mettre ce champ éolien dans les zones pressenties les plus occidentales.

3- L'histoire nous montre que des mortalités importantes d'oiseaux, pas seulement marins mais surtout passereaux et limicoles (plusieurs milliers ou dizaines de milliers d'individus) heurtant le phare de Gatteville ont eu lieu jusqu'à ce qu'un éclairage adapté du fût soit mis en place : toutes les éoliennes du futur champ éolien devront être ainsi éclairée (fût et pales). Des études préventives devront être menées.

4- Il est souvent énoncé qu'il n'y a pas ou qu'il ne pourrait pas y avoir de mesures compensatoires à l'établissement de champ d'éoliennes en mer. Ceci est une contre-vérité : les mesures compensatoires peuvent ne pas concerner ni les mêmes espaces, ni les mêmes espèces que celles qui sont impactées par un projet, quel qu'il soit. Il se trouve que ce sont, a priori, les oiseaux marins qui seront impactés ; il se trouve aussi que des colonies d'oiseaux de mer existent en Normandie, la plupart gérées par le GONm ; il se trouve que le GONm ne reçoit pratiquement aucune aide pour la gestion des réserves abritant des colonies d'oiseaux de mer en Normandie (Chausey, Jobourg, rade de Cherbourg, Saint-Marcouf, falaises du Bessin, Antifer, et Fécamp) : des mesures compensatoires pourraient parfaitement s'appliquer à cette gestion.

En conclusion, l'éventuel futur parc éolien ne devra pas se trouver à moins de 20 km des côtes ; il doit être éloigné de la Pointe de Barfleur ; il faut prévoir un éclairage adapté des éoliennes, cette préoccupation n'étant pas secondaire par rapport aux autres impératifs ; il faut prévoir des mesures compensatoires ; il faut d'ores et déjà mesurer les flux d'oiseaux mesurables depuis la terre et qui compléteront les éventuelles campagnes aériennes et marines, qui ne seront de toutes façons que ponctuelles, par des suivis de la migration à la mer (guet à la mer) standardisés et des arrivées des migrateurs nocturnes en particulier par des camps de baguage à la Pointe de Barfleur ».

Gérard Debout

La Commission nationale du débat public a, lors de sa [plénière du 3 juin 2020](#), décidé la reprise du débat public « En mer, en Normandie, de nouvelles éoliennes ? » le **15 juin**, pour la durée restant à courir, soit 9 semaines. Le débat s'achèvera donc le 19 août 2020.

Dès le 15 juin, de nouvelles modalités de participation seront mises à votre disposition :

- des cahiers d'acteurs
- deux outils numériques pour construire votre point de vue et créer votre carte avec vos recommandations
- des ateliers en ligne comme en présentiel pour débattre des propositions reçues et créer une contribution commune.



## Sites

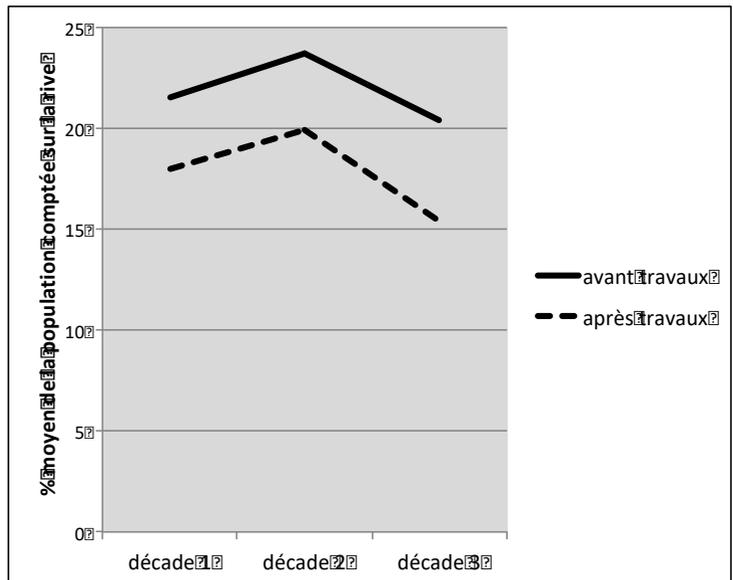
### Dans quel (bon) sens (administratif) coule la Sée ?

La petite réserve bocagère de Tirepiéd (2 ha) longe la Sée sur 290 m de rive. Saules et aulnes (ce qu'il en reste de vivants) formaient un couloir boisé dense, les saules étant souvent en partie couchés sur le fleuve. Un programme de « restauration » a été programmé par la collectivité sur 5 ans : 156 km de cours d'eau du bassin de la Sée seront entretenus, l'abattage de 3 000 arbres étant programmé. Les travaux sur la rive de la réserve ont été minutieusement préparés avec le responsable du projet. Malgré cela, le résultat n'est pas entièrement satisfaisant. Outre le volume de végétation disparue, l'accumulation de galets résiduels après le brûlage des branches montre que le lit a aussi souffert des travaux.

A partir des données antérieures cartographiées, le calcul de la part de la population d'oiseaux fréquentant la rive de la Sée est en cours. Au cours du mois d'avril (27 relevés), une différence se fait déjà sentir : la ripisylve accueille en moyenne 22 % des oiseaux comptés sur les 2 ha avant travaux contre 19 % actuellement. Il faudra un cycle annuel pour vérifier que cet impact (« l'effet Sée ») est observable ou non selon les saisons par exemple. Si cette opération est le résultat de pressions locales (pêcheurs, agriculteurs, club de canoë-kayak), un autre outil réglementaire laisse pantois. Le plan

de prévention des risques d'inondation (PPRI) de la Sée signé le 29 juin 2007 est extravagant. On y lit qu'il faut s'assurer du bon entretien du lit des cours d'eau par curage, faucardage, comme si la Sée était une rivière à cours lent de seconde catégorie ! Il est même ajouté qu'il faut veiller au bon entretien de la végétation des haies perpendiculaires au sens d'écoulement. Exactement le contraire de la mesure de bon sens qui favorise l'épandage de la crue dans le lit majeur pour éviter l'inondation du bourg de Ponts en aval. L'administration commanditaire de cette étude auprès du bureau Alp'Géorisques s'est contentée d'un copier-coller bien dommageable. Le PPRI vaut servitude d'utilité publique, donc annexé au PLU. Passereaux de la ripisylve, inondés de Ponts, même combat !

Jean Collette





*Sables et graviers résiduels après brûlage des branches. Photographie Jean Collette*



*Saules extraits de la ripisylve. Photographie Jean Collette*



## Refuges

### Un refuge près d'Évreux, vallée de l'Iton

Mon jardin de 1300 m<sup>2</sup> à Saint-Germain-des-Angles (Eure) abrite une biodiversité intéressante favorisée par quelques aménagements. Situé sur un coteau calcaire, tout en longueur en bordure du village, il est planté d'essences locales d'arbustes et d'arbres. Une haie d'environ 30 m de long (fusain d'Europe, prunellier, aubépine, viorne lantane, cornouiller sanguin) est taillée une fois par an en février ; la nidification s'y déroule tranquillement et des baies sont disponibles en automne. Fauvette à tête noire, accenteur mouchet, rougegorge, merle noir et bruant zizi s'y reproduisent chaque année. Les baies du prunellier (épine noire) sont appréciées par les grives migratrices chaque automne.

Trois bouleaux en bouquet au centre du terrain attirent chaque hiver ou presque des sizerins flammés ainsi que des tarins des aulnes et des chardonnerets.

Quelques sapins se trouvant sur une autre bordure accueillent parfois le nid du roitelet huppé et de la mésange à longue queue.

Une partie du terrain délimité par un muret de pierres sèches, où viennent se chauffer au soleil papillons et abeilles du voisin, n'est pas tondue et recèle de nombreux insectes dont sauterelles et grillons. Le soir venu, quelques chauves-souris y trouvent leur nourriture. Des merisiers plantés au fond de cette partie attirent parfois le loriot d'Europe. Un vieux cabanon en bois envahi par le lierre est laissé avec quelques ouvertures ou le troglodyte mignon a fait son nid cette année : accès interdit ! Le lierre a naturellement colonisé les arbres, il est apprécié par un couple de pigeon ramier et un couple de pinson des arbres en période de reproduction.

Le gobemouche gris est présent aux alentours tous les ans, ainsi que le rougequeue noir. Deux nichoirs semi-ouverts placés

depuis cette année sous l'avant-toit ne sont pas encore occupés. Deux nichoirs boîtes à mésanges sont pris d'assaut dès leur pose par la mésange charbonnière et la mésange bleue. Un point d'eau aménagé planté d'iris jaune, de carex et de salicaires attire quelques libellules. Ici ou là quelques pieds d'orchidées se développent notamment en bordure de route. Les buddleias en fleurs attirent des papillons comme le flambé ou le machaon. Des pieds de sureau avec leurs baies noires font le bonheur des fauvettes à tête noire. Une mangeoire installée à quelques mètres de la fenêtre de la cuisine, alimentée en graines de tournesol quand il gèle, permet de photographier la sittelle torchepot, la mésange nonnette et la mésange huppée et un hiver le gros-bec. Des branches mortes laissées au sol régaleront le pic épeiche. Quant au pic vert, il recherche les fourmis en été dans le gazon coupé au plus haut. Le pic mar est venu une fois, la chouette hulotte est présente,



ainsi que le hibou moyen-duc. Un nichoir boîte avec un trou de 7 cm est prêt à être posé pour la chouette chevêche, l'espèce nichant dans la vallée. Je l'entends appeler au printemps et je l'ai vue une fois sur le toit de la maison. Voilà en résumé ce qu'il est possible de faire pour transformer votre jardin en paradis pour la gent ailée.

Christian Gérard

## Réserves

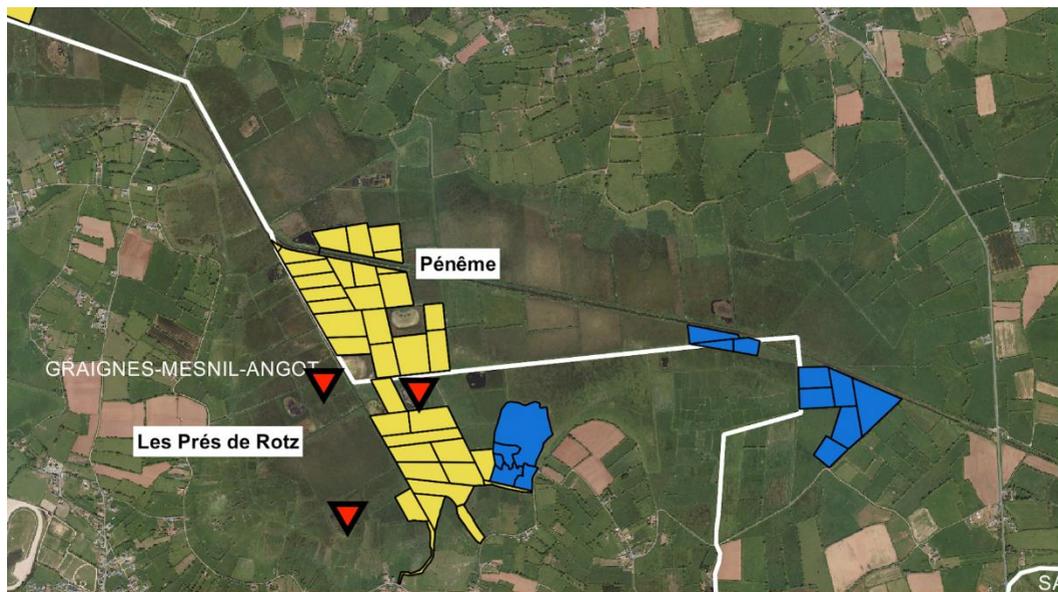
Vendredi 29 mai 2020, le GONm a acquis trois nouveaux sites dans la vallée de la Taute ; j'ai signé les actes d'acquisition à l'étude de Me Frère, notaire à Saint-Jean-de-Daye. Situés sur la commune de Graignes, l'ensemble des terrains acquis ce jour a une superficie de 9ha27a21ca, pour un coût total de 85 590 euros acte en main ; ces acquisitions ne sont possibles que grâce à l'aide de l'AESN Seine-Normandie et grâce ... à nos économies.

Les trois nouveaux sites adjacents ou proches des réserves de Pénème et des Prés de Rotz y seront intégrés. Outre les

études à long terme devenues possibles sur ces nouveaux sites, outre la gestion patrimoniale qui va s'engager dès à présent pour la protection des oiseaux, nous noterons que le GONm a racheté 2 nouveaux gabions (soit 6 au total dans la vallée), qui ont donc disparu en tant qu'installations de chasse. L'un des vendeurs nous a même déclaré après la vente : « je suis sûr que vous en ferez meilleur usage que les chasseurs » !

À ce jour, le réseau de réserves du GONm compte 40 sites au total, constituant 27 réserves, soit 740 ha dont 319 en propriété.

Gérard Debout



## Réserve du Nez-de-Jobourg

Philippe Allain, conservateur de la réserve ornithologique du Nez de Jobourg

### **JOBOURG. Site ornithologique**

## Petit rappel de la loi

**SUITE** aux deux papiers publiés jeudi 21 mai, l'un « Un pingouin pollué retrouvé sur la plage de Vauville », et le second : « Ils ont eu la chance de voler avec un gypaète barbu au-dessus du Nez-le-Jobourg », Philippe Allain, conservateur de la réserve ornithologique du Nez-de-Jobourg, tient à rappeler la législation en vigueur sur ce « grand site national », soit l'arrêté préfectoral du 6.01.1995 portant sur la protection du site ornithologique des falaises de Jobourg considérant la nécessité de protéger des biotopes particuliers pour garantir la survie des espèces d'oiseaux protégés.

« Les activités d'escalade, de circulation en pied de falaise,

deltaplane, vol libre sont interdites du 15 février au 15 juillet de chaque année sur les parcelles de falaises situées sur la commune de Jobourg et cadastrées section C1 et B3 soit du Culeron à la pointe des Becqués. »

Puis complète son rappel en précisant : « J'ai déjà eu l'occasion d'en parler par le passé avec nos amis parapentistes locaux depuis leurs points d'envol des Pierres Pouquélées à Vauville ou d'Ecalgrain à Auderville. Pendant cette période de nidification le respect de la législation est important pour la sauvegarde de nos oiseaux patrimoniaux et visiteurs. Par avance, merci. »



➔ Le site ornithologique des falaises de Jobourg est protégé.

Vues de ...

## La réserve de Tombelaine

*Photographie Luc Loison*



## La réserve de Chausey

*Photographie Fabrice Gallien*

